

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

11 avril 2012

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 6 juin 2007 (JO du 12 mai 2009).

ZYPREXA 5 mg, comprimé enrobé

B/28 (CIP: 342 377-0)

ZYPREXA 7,5 mg, comprimé enrobé

B/28 (CIP: 355 371-6), B/56 (CIP: 342 378-7)

ZYPREXA 10 mg, comprimé enrobé

B/28 CIP: 342 380-1)

ZYPREXA VELOTAB 5 mg, comprimé orodispersible

B/28 (CIP: 354 542-1)

ZYPREXA VELOTAB 10 mg, comprimé orodispersible

B/28 (CIP: 354 543-8)

Laboratoire LILLY France

olanzapine

Code ATC: N05AH03 (antipsychotiques)

Liste I

Dates des AMM initiales :

ZYPREXA 5mg, 7,5 mg, 10 mg, comprimés enrobés : 27/09/1996

ZYPREXA VELOTAB 5 mg, 10 mg, comprimés orodispersibles : 03/02/2000

<u>Motif de la demande</u> : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications thérapeutiques :

Adultes

« L'olanzapine est indiquée dans le traitement de la schizophrénie.

Chez les patients ayant initialement répondu au traitement, l'olanzapine a démontré son efficacité à maintenir cette amélioration clinique au long cours.

L'olanzapine est indiquée dans le traitement des épisodes maniaques modérés à sévères. L'olanzapine est indiquée dans la prévention des récidives chez les patients présentant un trouble bipolaire, ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque. »

Direction de l'Evaluation Médicale, Economique et de Santé Publique

Posologie: cf. R.C.P.

Données d'utilisation:

Selon les données IMS (cumul mobile annuel novembre 2011), il a été observé 571 000 prescriptions de ZYPREXA et 51 000 prescriptions de ZYPREXA VELOTAB.

<u>Analyse des données disponibles</u> : Données d'efficacité

a) Dans l'indication schizophrénie

La Commission de la transparence a réévalué les antipsychotiques de seconde génération par voie orale dans le traitement de la schizophrénie chez l'adulte. Les données prises en compte dans le cadre de cette réévaluation sont présentées dans l'avis du 30 novembre 2011.

b) Dans l'indication épisodes maniaques modérés à sévères

Une méta-analyse des études randomisées comparant différentes spécialités dans le traitement des épisodes maniaques a été publiée en 2011¹. Soixante-huit études randomisées, contrôlées, double aveugle ont été incluses (16 073 patients). Au total, 17 études comparaient l'olanzapine au placebo ou à un comparateur actif. Les principaux résultats ont été les suivants :

- L'olanzapine de même que 8 autres traitements (halopéridol, rispéridone, lithium, quétiapine, aripiprazole, carbamazépine, asénapine, valproate) a été plus efficace que le placebo sur la diminution des symptômes maniaques. Trois molécules ont été comparables au placebo: la gabapentine, la lamotrigine, et la topiramate;
- L'olanzapine et la rispéridone ont eu un profil d'efficacité comparable et étaient plus efficaces que le divalproate de sodium, la ziprasidone, la lamotrigine, le topiramate, et la gabapentine;
- L'olanzapine, la rispéridone, et la quétiapine ont été associé à moins d'arrêts prématurés que le lithium, la lamotrigine, le placebo, le topiramate, et la gabapentine.

Les auteurs concluent que les antipsychotiques ont été plus efficaces que les stabilisateurs de l'humeur. Selon eux, la rispéridone, l'olanzapine et l'halopéridol devraient être considérées parmi les meilleures options de traitement des épisodes maniaques.

Les recommandations de prise en charge des troubles bipolaires ne modifient pas la place de l'olanzapine qui reste une option thérapeutique dans le traitement des épisodes maniaques^{2,3,4,5,6}.

Haute Autorité de Santé. Troubles bipolaires. Guide - Affection de longue durée. HAS; 2009.
 National Institute for Health and Clinical Excellence. Bipolar disorder: the management of bipolar disorder in adults, children and adolescents, in primary and secondary care. Nice clinical guideline 38; June 2006.

Yatham et al. Bipolar Disorders 2009: 11: 225–255

¹ Cipriani A et al. Comparative efficacy and acceptability of antimanic drugs in acute mania: a multiple-treatments metaanalysis. Lancet. 2011 Aug 16.

² Llorca et al. Recommandations formalisées d'experts. L'Encéphale (2010) Supplément 4, S86–S102

⁵ Grunze et al. The World Federation of Societies of Biological Psychiatry (WFSBP). Guidelines for the Biological Treatment of Bipolar Disorders: Update 2009 on the treatment of acute mania. World J Biol Psychiatry 2009;10:85-116.

c) Dans l'indication prévention des récidives bipolaires chez les patients ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque

Une méta-analyse Cochrane des études randomisées comparant l'olanzapine au placebo ou à un traitement actif dans la prévention des récidives d'épisodes thymiques a été publiée en 2009⁷. Cinq études ont été incluses (4 réalisées par Eli Lilly). Les principaux résultats ont été les suivants :

- L'olanzapine en monothérapie a été supérieure au placebo sur la prévention des épisodes thymiques et la prévention des épisodes maniaques (1 étude; n=361; épisodes thymiques: RR = 0,58 IC 95 % [0,49; 0,69]; épisodes maniaques: RR = 0,37 IC 95 % [0,24; 0,57]). L'olanzapine en monothérapie a été comparable au placebo sur la prévention des épisodes mixtes (p = 0,10) ou des épisodes dépressifs (p = 0,08);
- L'olanzapine associée au lithium ou au divalproate de sodium a été comparable au placebo sur la prévention des épisodes thymiques (p = 0,84), des épisodes maniaques (p = 0,41) ou dépressifs (p = 0,17);
- L'olanzapine a été comparable au lithium et au valproate sur la prévention des épisodes thymiques. L'olanzapine a été supérieure au lithium sur la prévention des épisodes maniaques (1 étude; n=361; RR = 0,59; IC 95 % [0,39; 0,89]) ou mixtes (RR = 0,10, IC 95 % [0,01; 0,76]);
- L'olanzapine en monothérapie ou en association a été associée à une prise de poids pus importante que le placebo (1 étude; n = 361; différence moyenne = 3,00 kg; IC 95 % [2,00; 4,00]).

Les auteurs concluent que malgré des données limitées, les résultats sont positifs concernant l'efficacité de l'olanzapine sur la prévention des épisodes thymiques chez les patients ayant précédemment répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque ou mixte ou pour lesquels la réponse au lithium ou au valproate n'était pas satisfaisante. Ils considèrent cependant que le niveau de preuve est supérieur avec le lithium dans le traitement de maintenance du trouble bipolaire.

Les recommandations de prise en charge des troubles bipolaires ne modifient pas la place de l'olanzapine qui reste une option thérapeutique en prévention des récidives chez les patients ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque^{2,3,4,6,8}.

Données de tolérance

Le RCP des spécialités à base d'olanzapine a fait l'objet des mises à jour suivantes (rectificatifs du 20/10/2011 et du 24/11/2011 - cf. tableau en annexe) :

- Ajout de recommandations concernant le suivi métabolique,
- Actualisation concernant la fréquence des atteintes thromboemboliques (effet indésirable peu fréquent ≥ 0,1 %, < 1 %),
- Actualisation du paragraphe fécondité, grossesse et allaitement.
- Ajout du syndrome de sevrage médicamenteux néonatal à la liste des effets indésirables (effet classe).

⁸ World Federation of Societies of Biological Psychiatry (WFSBP) guidelines for the biological treatment of bipolar disorders, part III: Maintenance treatment. The World Journal of Biological Psychiatry 5: 120-135

⁷ Cipriani A et al. Olanzapine in long-term treatment for bipolar disorder. Cochrane Database of Systematic Reviews.(1):CD004367, 2009.

Réévaluation du service médical rendu :

a) Dans l'indication schizophrénie (cf. conclusions de la Commission de la transparence du 30 novembre 2011)

La schizophrénie est caractérisée par la présence d'un ensemble de signes et symptômes dits positifs (idées délirantes, hallucinations, discours désorganisé, comportement grossièrement désorganisé ou catatonique) ou négatifs (émoussement affectif, alogie, perte de volonté) associés à un net dysfonctionnement social ou des activités.

L'évolution de la schizophrénie est variable, certains patients ayant des exacerbations et des rémissions, alors que d'autres restent affectés de façon chronique. Certains patients semblent avoir une évolution relativement stable, alors que d'autres présentent une aggravation progressive associée à une incapacité sévère.

L'olanzapine sous forme orale est un traitement à visée symptomatique des épisodes aigus et à visée préventive des récidives à long terme.

Le rapport efficacité/effets indésirables de ces spécialités dans le traitement de la schizophrénie est important.

Les alternatives sont les autres antipsychotiques indiqués dans le traitement de la schizophrénie. Qu'ils soient de première ou de seconde génération, les antipsychotiques constituent une classe hétérogène de médicaments en termes d'efficacité et de tolérance. A la lumière des publications récentes, il apparaît qu'aucune donnée ne permet de privilégier un antipsychotique plutôt qu'un autre. Le choix thérapeutique dans le traitement de la schizophrénie est un choix multifactoriel et multidisciplinaire. Il repose notamment sur les traitements antipsychotiques reçus antérieurement, les comorbidités du patient, les profils de tolérance des antipsychotiques et les préférences du patient.

Le service médical rendu de ZYPREXA et ZYPREXA VELOTAB dans le traitement de la schizophrénie **reste important**.

b) Dans l'indication épisodes maniagues modérés à sévères

Les troubles bipolaires sont caractérisés par une propension à présenter des variations marquées de l'humeur de manière récurrente. Le trouble bipolaire de type I est essentiellement caractérisé par la survenue d'un ou de plusieurs épisodes maniaques ou épisodes mixtes. Le trouble bipolaire entraîne pour le patient une vulnérabilité chronique en raison des oscillations de l'humeur plus ou moins permanentes, et nécessite une prise en charge à vie. Les troubles bipolaires peuvent entraîner une dégradation marquée de la qualité de vie et occasionner un handicap social. Le risque majeur encouru est le suicide.

L'olanzapine sous forme orale en monothérapie ou en association à un thymorégulateur est un traitement symptomatique des épisodes maniaques modérés à sévères des troubles bipolaires.

Le rapport efficacité/effets indésirables de ces spécialités dans cette indication est important. Il existe des alternatives thérapeutiques.

Le service médical rendu de ZYPREXA et ZYPREXA VELOTAB dans cette indication **reste important.**

c) Dans l'indication prévention des récidives bipolaires chez les patients ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque

L'olanzapine sous forme orale en monothérapie ou en association à un thymorégulateur est un traitement à visée préventive des récidives thymiques chez les patients présentant un trouble bipolaire, ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque.

Le rapport efficacité/effets indésirables de ces spécialités est important.

Il existe des alternatives thérapeutiques.

Le service médical rendu de ZYPREXA et ZYPREXA VELOTAB dans cette indication **reste important**.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'AMM.

Conditionnements: ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %

Décision EMEA	Modification	Ancien Résumé des Caractéristiques du Produit	Nouveau Résumé des Caractéristiques du Produit
Décisions de Commission du	Ajout concernant le	4.6 Fécondité, grossesse et allaitement	4.6 Fécondité, grossesse et allaitement
20/10/2011:	risque de réactions	<u>Grossesse</u>	<u>Grossesse</u>
> EMEA/H/C/115/WS/182:	indésirables chez les	Aucune étude contrôlée spécifique n'a été réalisée	Aucune étude contrôlée spécifique n'a été réalisée chez la
ZYPREXA	nouveau-nés exposés		femme enceinte. Les patientes doivent être averties de la
> EMEA/H/C/287/WS/182:	aux antipsychotiques		nécessité d'informer leur médecin de toute grossesse ou
ZYPREXA VELOTAB	pendant le 3 ^{ème}		désir de grossesse au cours du traitement par l'olanzapine.
	trimestre de la		Cependant, l'expérience chez la femme étant limitée,
	grossesse		l'olanzapine ne doit être administrée pendant la grossesse
			que si les bénéfices potentiels justifient les risques fœtaux
		1 , 1	potentiels.
		potentiels.	
			De très rares cas de tremblements, hypertonie, léthargie et
		De très rares cas de tremblements, hypertonie,	somnolence ont été spontanément rapportés chez des
		léthargie et somnolence ont été spontanément	nouveau-nés de mères traitées par l'olanzapine durant le
			3ème trimestre de grossesse.
		par l'olanzapine durant le 3ème trimestre de	Les nouveau-nés exposés aux antipsychotiques (dont
		grossesse.	olanzapine) pendant le troisième trimestre de la grossesse,
		ATI to a second	présentent un risque de réactions indésirables incluant des
		Allaitement	symptômes extrapyramidaux et/ou des symptômes de
		Dans une étude chez des femmes volontaires qui	sevrage, pouvant varier en terme de sévérité et de durée
			après l'accouchement. Les réactions suivantes ont été
		maternel. L'exposition moyenne des nouveau-nés à l'état d'équilibre (en mg/kg) a été estimée à environ	rapportées : agitation, hypertonie, hypotonie, tremblements, somnolence, détresse respiratoire, trouble de l'alimentation.
		1,8 % de la dose d'olanzapine reçue par la mère (en	En conséquence, les nouveaux-nés doivent être étroitement
		mg/kg). L'allaitement maternel est donc déconseillé	
		aux patientes en cours de traitement par olanzapine.	surveines.
		ada patientes en cours de traitement par oranzapine.	Allaitement
		4.8 Effets indésirables	Dans une étude chez des femmes volontaires qui allaitaient,
			l'olanzapine a été retrouvée dans le lait maternel.
		Les effets indésirables les plus fréquemment	L'exposition moyenne des nouveau-nés à l'état d'équilibre
			(en mg/kg) a été estimée à environ 1,8 % de la dose
			d'olanzapine reçue par la mère (en mg/kg). L'allaitement
			maternel est donc déconseillé aux patientes en cours de
			traitement par olanzapine.
		triglycéridémie (voir rubrique 4.4), glucosurie,	

augmentation de l'appétit, sensation vertigineuse, akathisie, parkinsonisme (voir rubrique 4.4), dyskinésie, hypotension orthostatique, effets anticholinergiques, élévations transitoires asymptomatiques des aminotransférases (voir rubrique 4.4), rash, asthénie, fatigue et œdème.

La liste des effets indésirables présentés dans le tableau suivant a été établie à partir du recueil des évènements indésirables et des examens de laboratoire issus de la notification spontanée et des essais cliniques. Au sein de chaque catégorie de fréquence, les effets indésirables sont présentés par ordre de gravité décroissante.

fréquent (≥10 %), fréquent (≥1 %, < 10 %), peu fréquent ($\geq 0.1 \%$, < 1 %), rare ($\geq 0.01 \%$, < 0.1 %), très rare (< 0,01 %), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

4.8 Effets indésirables

Adultes

Les effets indésirables les plus fréquemment rapportés (≥ 1 % des patients) au cours des essais cliniques ont été : somnolence, prise de poids, éosinophilie, augmentation des taux de prolactine, de cholestérol, de la glycémie et de la triglycéridémie (voir rubrique 4.4), glucosurie, augmentation de l'appétit, sensation vertigineuse, akathisie, parkinsonisme (voir rubrique 4.4), dyskinésie, hypotension orthostatique, effets anticholinergiques, élévations transitoires asymptomatiques des aminotransférases (voir rubrique 4.4), rash, asthénie, fatigue et œdème.

Les catégories de fréquence sont définies ainsi : Très La liste des effets indésirables présentés dans le tableau suivant a été établie à partir du recueil des évènements indésirables et des examens de laboratoire issus de la notification spontanée et des essais cliniques. Au sein de chaque catégorie de fréquence, les effets indésirables sont présentés par ordre de gravité décroissante. Les catégories de fréquence sont définies ainsi : Très fréquent ($\geq 10\%$), fréquent ($\geq 1\%$, < 10%), peu fréquent (\geq 0.1%, < 1%), rare ($\geq 0.01\%$, < 0.1%), très rare (< 0.01%), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Très fréquent	Fréquent	Peu fréquent	Fréquence indéterminée	
[]				
Affections gravio	liques, puer	pérales et périi	natales	
			Syndrome de sevi médicamenteux néonatal (voir section 4.6)	age
[]				

Décisions de Commission du 24/11/2011

- > EMEA/H/C/115/WS/127: **ZYPREXA**
- **EMEA/H/C/287/WS/127:** ZYPREXA VELOTAB

Ajout de recommandations sur le suivi métabolique Mise à jour de la thromboemboliques veineuses

4.4. Mises en gardes spéciales et précautions d'emploi

[....]

Hyperalycémie et diabète

fréquence des atteintes De rares cas d'hyperglycémie et/ou de survenue ou exacerbation d'un diabète, associés parfois à une acidocétose ou un coma, avec une issue fatale pour certains cas, ont été rapportés (voir rubrique 4.8). pourrait être un facteur prédisposant, a été rapportée. Une surveillance clinique appropriée est souhaitable conformément aux recommandations en vigueur sur les antipsychotiques. Les patients traités par antipsychotiques, incluant ZYPREXA. doivent être surveillés afin de détecter les signes et symptômes d'une hyperglycémie (tels que polydipsie, polyurie, polyphagie et faiblesse) et les patients avant un diabète de type II ou des facteurs de risque de diabète de type II doivent être suivis régulièrement pour surveiller la détérioration du contrôle de la glycémie. Le poids doit être surveillé régulièrement.

Anomalies lipidiques

Des anomalies lipidiques ont été observées chez des *Anomalies lipidiques* patients traités par l'olanzapine au cours d'essais cliniques versus placebo (voir rubrique 4.8). Les modifications lipidiques doivent être prises en charge de façon appropriée au plan clinique, notamment chez les patients présentant des troubles lipidiques et chez les patients ayant des facteurs de risque pouvant favoriser le développement de troubles lipidiques. Le bilan lipidique des patients traités par antipsychotiques, incluant ZYPREXA, doit être surveillé régulièrement conformément aux recommandations en vigueur sur les antipsychotiques.

Mises en gardes spéciales et précautions d'emploi

Hyperglycémie et diabète

De rares cas d'hyperglycémie et/ou de survenue ou exacerbation d'un diabète, associés parfois à une acidocétose ou un coma, avec une issue fatale pour certains cas, ont été rapportés (voir rubrique 4.8). Dans certains cas, une prise de poids antérieure, qui pourrait être un facteur prédisposant, a Dans certains cas, une prise de poids antérieure, qui été rapportée. Une surveillance clinique appropriée est souhaitable conformément aux recommandations en vigueur sur les antipsychotiques, par exemple mesurer la glycémie au début du traitement par olanzapine, 12 semaines après l'instauration du traitement puis tous les ans. Les patients traités par antipsychotiques, incluant ZYPREXA, doivent être surveillés afin de détecter les signes et symptômes d'une hyperglycémie (tels que polydipsie, polyurie, polyphagie et faiblesse) et les patients ayant un diabète de type II ou des facteurs de risque de diabète de type II doivent être suivis régulièrement pour surveiller la détérioration du contrôle de la glycémie. Le poids doit être surveillé régulièrement, par exemple au début du traitement, 4, 8 et 12 semaines après l'instauration du traitement par olanzapine puis tous les 3 mois.

Des anomalies lipidiques ont été observées chez des patients traités par l'olanzapine au cours d'essais cliniques versus placebo (voir rubrique 4.8). Les modifications lipidiques doivent être prises en charge de façon appropriée au plan clinique, notamment chez les patients présentant des troubles lipidiques et chez les patients ayant des facteurs de risque pouvant favoriser le développement de troubles lipidiques. Le bilan lipidique des patients traités par antipsychotiques, incluant ZYPREXA, doit être surveillé régulièrement conformément aux recommandations en vigueur sur les antipsychotiques, par exemple au début du traitement, 12 semaines après l'instauration du traitement par olanzapine puis tous les 5 ans.

[....]

Atteintes thrombo-emboliques

Des atteintes thrombo-emboliques veineuses ont été très rarement rapportées avec l'olanzapine (<0,01 %). Il n'a pas été établi de lien de causalité entre la survenue de ces atteintes et le traitement par olanzapine. Cependant les patients schizophrènes présentant souvent des facteurs de risque thrombo-embolique veineux, tout facteur de risque potentiel d'atteintes thrombo-emboliques veineuses (telle l'immobilisation prolongée) doit être identifié et des mesures préventives mises en oeuvre.

4.8 Effets indésirables

Très fréquen	Fréquent	Peu fréquent	Fréquence indétermin
t		requent	ée
Affections vasculaires			
	Hypotension orthostatiqu e		Atteinte thrombo- embolique (comprenan t embolie pulmonaire et thrombose veineuse

Γ

ſ...1

Atteintes thrombo-emboliques

Des atteintes thrombo-emboliques veineuses ont été **très rarement** rapportées **de manière peu fréquente** avec l'olanzapine (≥ 0,1 %, < 1 %) (<0,01 %). Il n'a pas été établi de lien de causalité entre la survenue de ces atteintes et le traitement par olanzapine. Cependant les patients schizophrènes présentant souvent des facteurs de risque thrombo-embolique veineux, tout facteur de risque potentiel d'atteintes thrombo-emboliques veineuses (telle l'immobilisation prolongée) doit être identifié et des mesures préventives mises en œuvre.

4.8 Effets indésirables

Très	Fréquent	Peu fréquent	Fréquence
fréquent			indéterminée
Affections v	asculaires		
	Hypotension	Atteinte	Atteinte
	orthostatique	thrombo-	thrombo-
		embolique	embolique
		(comprenant	(comprenant
		embolie	embolie
		pulmonaire et	pulmonaire et
		thrombose	thrombose
		veineuse	veineuse
		profonde) (voir	profonde) (voi
		rubrique 4.4)	rubrique 4.4)

profonde)

Décisions de Commission du 24/11/2011 ➤ EMEA/H/C/115/WS/127 : ZYPREXA	excipients (ne concerne que Zyprexa comprimés enrobés 5 mg, 7,5 mg et 10 mg).	6.1 Liste des excipients Noyau du comprimé [] Enrobage du comprimé Hypromellose Mélange de couleur blanche (hypromellose, dioxyde de titane E171, macrogol, polysorbate 80) Cire Carnauba Encre bleue indélébile (shellac, macrogol, propylene glycol, indigotine E132).	6. DONNEES PHARMACEUTIQUES 6.1 Liste des excipients Noyau du comprimé [] Enrobage du comprimé Hypromellose Mélange de couleur blanche (hypromellose, dioxyde de titane E171, macrogol, polysorbate 80) Cire Carnauba Encre bleue indélébile (shellac, éthanol anhydre, macrogol, alcool isopropylique, alcool butylique, propylene glycol, hydroxyde d'ammonium, indigotine E132).